

Syvedac 2025

Un nouvel élan territorial
au service d'une gestion
durable des déchets





Olivier PAZ
Président du Syvedac

L'année 2025 restera comme un jalon historique pour le Syvedac. En accueillant les communautés de communes du Pays de Falaise et de Val Es Dunes, notre syndicat s'élargit pour couvrir désormais les deux tiers du Calvados, soit 480 000 habitants. Ce changement d'échelle renforce notre légitimité et notre capacité à mutualiser des équipements de pointe. L'année a également été marquée par des avancées majeures : le déploiement opérationnel de notre Programme Local de Prévention

des Déchets Ménagers et Assimilés, l'inauguration de Normantri, notre centre de tri interdépartemental, et le lancement des études pour le projet de création d'une 3ème ligne de four à notre Unité de Valorisation Énergétique des déchets. À l'heure où s'achève cette mandature, ce bilan démontre la capacité de notre syndicat à conjuguer solidarité territoriale, performance industrielle et maîtrise des coûts pour rendre un service public de qualité.

« **L'union de nos territoires démultiplie notre capacité à agir et à donner vie à de grands projets d'intérêt général.** »

L'essentiel de l'année 2025



→ Mise en service industrielle de Normantri, **le centre de tri de nouvelle génération** dont le Syvedac est actionnaire. Porté par une Société Publique Locale réunissant 11 collectivités, cet outil de haute performance place le tri des emballages et papiers sous gouvernance 100 % publique et maximise leur potentiel de valorisation. **Lire page 3**



→ **Une intégration réussie.** En 2025, le syndicat fédère 8 intercommunalités et 480 000 habitants à la suite de l'arrivée des communautés de communes du Pays de Falaise et de Val Es Dunes. En 2026, la communauté de communes Cingal Suisse Normande rejoint le Syvedac. **Lire page 4**



→ **Prévention des déchets :** notre programme 2024-2030 se déploie sur le terrain et cible tous les publics. De la lutte contre le gaspillage dans les cantines scolaires au Projet Eugène, en passant par l'accompagnement des entreprises locales et le déploiement du tri des biodéchets, le Syvedac multiplie les initiatives et les partenariats pour mobiliser chacun au quotidien. **Lire page 6**



→ Unité de Valorisation Énergétique des déchets de Colombelles : lancement de la **concertation publique sur le projet de construction de la 3ème ligne**. Ce projet structurant de coopération territoriale avec le Seroc permettra de traiter leurs ordures ménagères ainsi que les encombrants de nos déchèteries, et d'alimenter l'extension du Réseau de Chaleur Urbain de Caen la mer. **Lire page 7**

Normantri, le succès du tri mutualisé

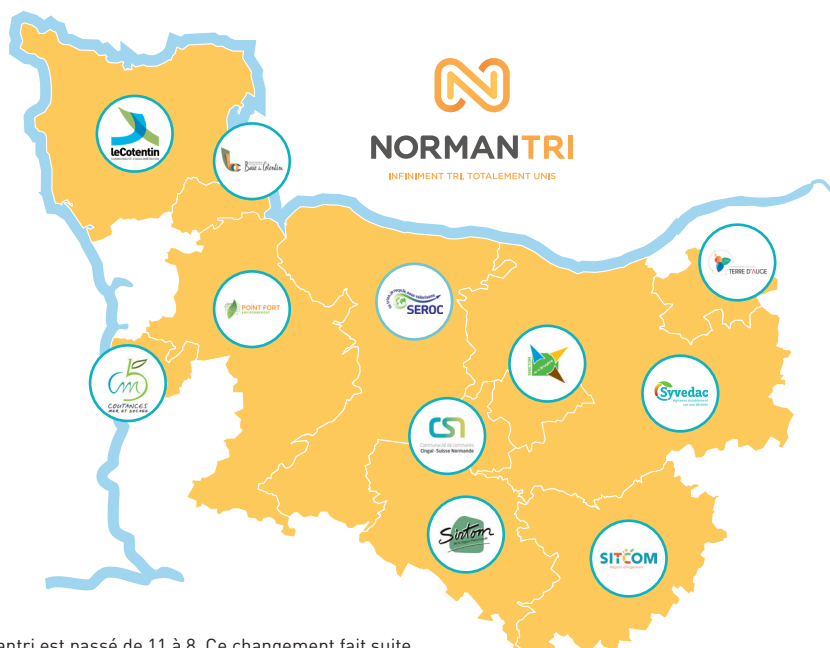
Une coopération exemplaire entre 11 collectivités normandes

Inauguré le 15 décembre 2025, le nouveau centre de tri interdépartemental de Colombelles concrétise une ambition partagée. Les 11 collectivités partenaires en 2025 ont fait le choix de se regrouper au sein d'une Société Publique Locale (SPL)*. Ce modèle de gestion assure au Syvedac et à ses partenaires un contrôle direct sur l'outil industriel, garantissant une totale transparence technique et financière ainsi qu'une maîtrise à long terme des coûts de tri des emballages et papiers.

Les données clés du projet :

- **46 millions d'euros investis**, et un soutien de l'ADEME, de Citeo et de la Région Normandie ;
- **55 000 tonnes de capacité annuelle**, et un process dopé par des équipements de pointe (trieurs optiques de dernière génération et séparation haute performance des matériaux) ;
- **60 emplois locaux pérennes** et 7 900 heures d'insertion par an pour soutenir l'emploi et l'inclusion sur notre territoire ;
- **Un bilan carbone réduit**, marqué par une baisse de 60 % des émissions de CO₂ liées au transport, réduit notamment par la proximité de l'UVE utilisée pour traiter les refus de tri.

* Au 1^{er} janvier 2026, le nombre d'actionnaires de la SPL Normantri est passé de 11 à 8. Ce changement fait suite au transfert de la compétence « traitement » de certaines collectivités à leurs syndicats (comme le Syvedac), qui les représentent désormais directement.



Qualité du tri : agir sur le terrain pour préserver Normantri

En 2025, le taux de refus de tri s'est établi à 25,2 % pour le Syvedac : cela signifie qu'un quart des déchets déposés dans les poubelles jaunes étaient des erreurs, soit l'équivalent d'un camion sur quatre qui roulerait inutilement vers le centre de tri. La baisse de ces refus est devenue indispensable pour préserver l'efficacité de notre nouveau centre de tri tout en maîtrisant les coûts ; c'est d'ailleurs un objectif phare du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui est de ramener ce taux sous la barre des 20 % d'ici 2030.

Le Syvedac a donc lancé en octobre une campagne de sensibilisation, qui a consisté à :

- identifier la qualité du tri dans les bacs et sacs jaunes, au moyen d'attache-bac et de flyer ;
- aller à la rencontre des habitants concernés dont le tri présentait plusieurs non-conformités ;
- auditer des locaux poubelles en immeubles.



Prévue sur une durée de six mois, cette campagne de terrain fera l'objet d'un bilan complet en mai 2026 afin d'en mesurer l'impact et d'ajuster les futures actions de sensibilisation.

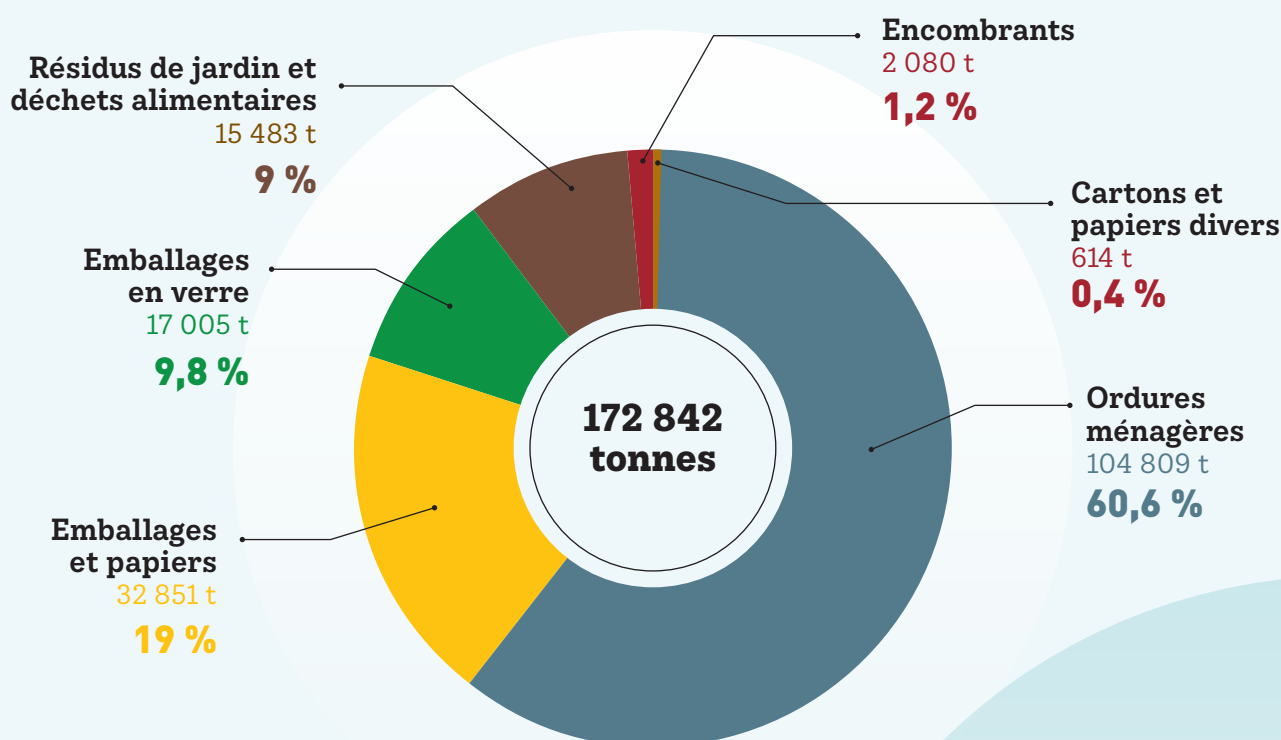
→ Pour en savoir plus, consultez le rapport d'activités complet sur syvedac.org.

Le gisement des déchets en 2025

Une production par habitant en baisse

Si le tonnage global progresse logiquement pour atteindre **172 842 tonnes** sous l'effet direct de l'élargissement du périmètre du syndicat, la production de déchets par habitant poursuit sa baisse. S'inscrivant dans un contexte de ralentissement de la consommation des ménages qui freine ainsi la production de déchets, cette tendance confirme l'efficacité des actions de prévention auprès des publics visés.

Répartition globale du gisement 2025 (en tonnes)



218 kg

d'ordures ménagères
par habitant en 2025
(en baisse de 4 % par
rapport à 2024)

Les indicateurs clés

- > **104 809 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles traitées
- > **+ 7 % d'augmentation** des tonnages sur l'ensemble du syndicat, une hausse qui s'explique uniquement par l'apport des nouveaux territoires (+8 680 tonnes d'OMR)
- > **La poubelle grise à la loupe** : une campagne de caractérisation menée durant l'hiver 2025 confirme qu'une part importante de nos déchets résiduels est encore composée de déchets qui auraient dû être évités ou orientés vers les filières de tri ou de compostage.



Prévention et sensibilisation : au plus près des habitants

Du compostage aux cantines scolaires, retour sur les réussites de l'année 2025

Initié en 2024, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) prend de l'ampleur sur le terrain. Grâce à la mobilisation du Syvedac et de ses adhérents, les actions se multiplient et affichent des résultats intermédiaires très encourageants.

→ Tableau de bord du PLPDMA



- **4 %** de déchets ménagers par habitant DGF* depuis 2022 (592,9 kg en 2025 contre 617,9 kg en 2022).

Objectif 2030 : - 6 %



- **4 kg** de verre constatés dans la poubelle grise moyenne d'un habitant.

Objectif 2030 : - 2 kg/hab.



- **17 kg** d'emballages-papiers constatés dans la poubelle grise moyenne d'un habitant.

Objectif 2030 : - 10 kg/hab.

* Dotation Globale de Fonctionnement



Zoom sur la poubelle grise

- **2 374 t** d'ordures ménagères en 2025, soit près de **4 670 t** évitées en 2 ans.



Coup de projecteur sur 4 actions



Écoles (Programme « Rrrrrr* ») :

7 147 jeunes et 407 adultes formés aux éco-gestes grâce à 1 810 heures d'animations. 24 établissements ont été accompagnés pour réorganiser entièrement leur tri.



Compostage :

le réseau de compostage partagé s'est enrichi de 80 nouveaux sites (portant le total à 305 sites actifs), animés par les 8 maîtres-composteurs du syndicat. En parallèle, 3 135 composteurs individuels ont été distribués aux foyers.



Lutte contre le gaspillage alimentaire :

33 cantines scolaires ont bénéficié d'un suivi personnalisé. Le gaspillage y a chuté à 72 g/enfant/repas (contre 93 g au départ), se plaçant très loin en dessous de la moyenne nationale (100 g).



Médiation culturelle « Projet Eugène » :

16 classes de Caen et d'Ifs ont exploré les coulisses de la gestion des déchets, dont les visites de l'UVE et de la déchèterie de Colombelles, avant de concevoir un spectacle chanté, présenté avec succès au Théâtre de Caen en juin.

* Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler, Rendre à la terre

→ La sensibilisation sur le territoire

○ 109 événements grand public

Foire O'tri, festival Beauregard..., à la rencontre de 7 848 personnes

○ 1 229 adultes sensibilisés

directement au sein de leur environnement professionnel

○ 1 185 foyers informés

lors d'opérations de porte-à-porte

○ 134 visites guidées de sites

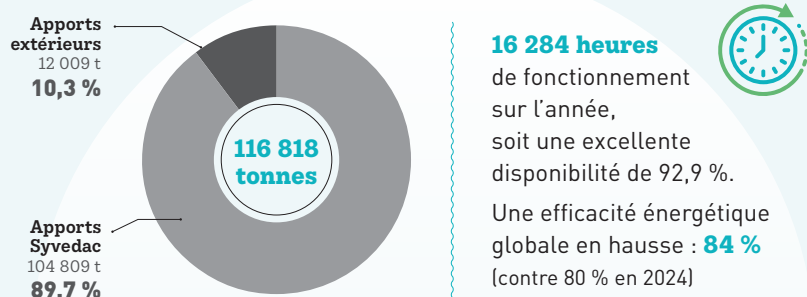
(UVE, déchèteries, ressourceries), soit 1 718 personnes, et plus de 450 visiteurs lors de la journée portes ouvertes en septembre.

La valorisation énergétique

Valoriser les déchets ultimes et faire progresser la transition énergétique

Outil industriel majeur du Syvedac, l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles assure l'incinération des déchets ultimes non recyclables issus de nos poubelles grises. Performant et rigoureux, le site transforme chaque tonne traitée en ressources énergétiques pour le territoire, tout en préparant ses modernisations futures.

→ Un outil industriel performant au cœur de la transition énergétique



123 112 MWh

acheminés sur le réseau de chaleur urbain de Caen la mer (alimentant le CHU et 13 679 logements), soit l'équivalent de 25 361 t de CO₂ évitées.



10 711 MWh

de chaleur livrés à ABC14 pour chauffer 3,6 ha de serres en culture bio, situées à 700 mètres de l'UVE.



3 878 MWh

d'électricité produits par le module ORC, couvrant 41 % des besoins énergétiques du site.

Modernisation de l'UVE : lancement de la concertation publique

L'année 2025 a marqué une étape importante avec la concertation publique préalable sur le projet de création d'une 3^{ème} ligne de four, qui s'est tenue du 10 juin au 31 juillet 2025. Cette démarche a permis d'aller à la rencontre du public, de leur présenter le projet et de recueillir leurs remarques. Présenté en septembre 2025, le bilan met en avant des échanges constructifs autour de la baisse des tonnages, du trafic routier ou de la maîtrise des coûts. La concertation se poursuivra en 2026.

À travers ce projet mené avec le Seroc*, le Syvedac s'est engagé sur 6 priorités, dont le suivi environnemental continu et la garantie d'un financement sans répercussion sur la taxe des habitants. Cette extension permettra de valoriser les ordures ménagères du Seroc tout en alimentant l'extension du réseau de chaleur urbain de Caen la mer.



→ Tous les documents de la concertation sont à retrouver sur syvedac.org.

* Syndicat de traitement Et de valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados



Alerte : Explosions dans les fours, la vigilance renforcée

388 explosions de bouteilles de gaz ont été enregistrées dans les fours en 2025 (une hausse critique de 36 % en un an), entraînant **35 000 € de réparations et 11 jours d'arrêt technique** non programmé. Face à ce danger croissant, le Syvedac renforce ses actions de sensibilisation et a interpellé les maires du territoire au début de l'année 2026 pour les inciter à prendre des arrêtés municipaux restrictifs et à bien informer les agents des espaces verts et de la voirie.

Rigueur environnementale

Les rejets atmosphériques et aqueux de l'usine se maintiennent très largement en dessous des seuils réglementaires fixés par l'État. Engagé dans une démarche d'éco-responsabilité, le site poursuit également le recyclage de ses eaux de process.

→ Retrouvez l'ensemble des données de contrôles dans notre rapport complet disponible sur syvedac.org

Le coût du service en 2025

Une gestion rigoureuse et optimisée

Le Syvedac accomplit sa mission avec une exigence constante de rigueur budgétaire afin de garantir le coût le plus juste aux habitants et de maintenir au plus bas les contributions de ses collectivités adhérentes.

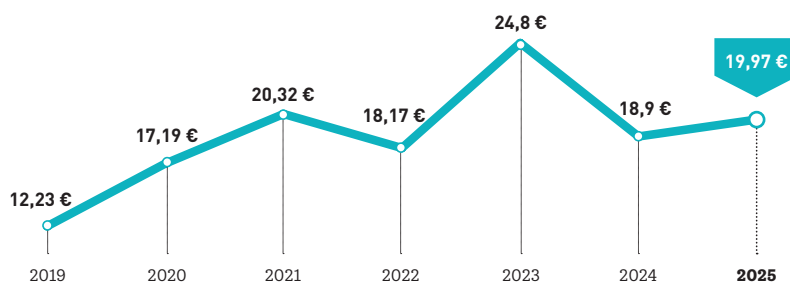
Sans compromettre ses ambitions environnementales portées par le PLDPMA, le syndicat optimise ses dépenses et développe ses recettes liées au tri et à la valorisation des déchets. Les excédents de fonctionnement dégagés permettent de financer les grands investissements (quai de transfert, 3ème ligne de l'UVE) par autofinancement, limitant ainsi le recours à l'emprunt.

- Budget de fonctionnement : 25 millions d'euros
- Le tri comme levier de recettes : grâce aux performances de tri des habitants, les soutiens financiers versés par Citeo (entreprise à missions agréée par l'Etat pour la filière des emballages et papiers) s'élèvent à 8,96 M €, couvrant près de 36 % des recettes de fonctionnement du syndicat.

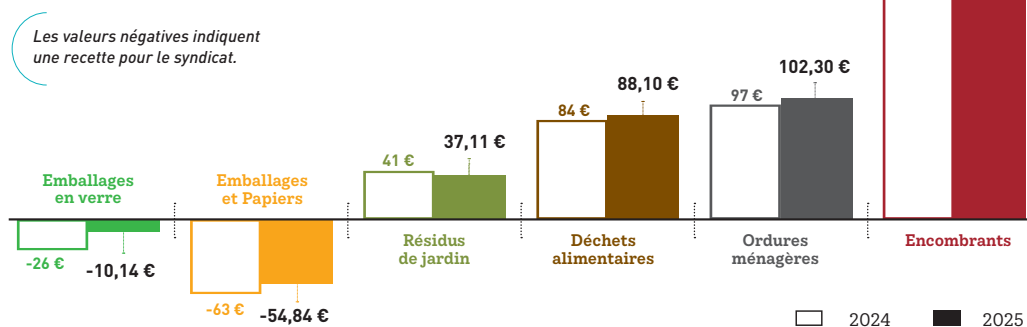
Le coût par habitant s'établit à 19,97 € en 2025 (après 18,90 € en 2024).

Cette progression contenue, après le net recul de 2024, reflète l'augmentation réglementaire de la TGAP et le fléchissement des cours mondiaux de reprise des matériaux. Malgré ces variables économiques, le Syvedac maintient une trajectoire financière maîtrisée.

Évolution du coût moyen HT du traitement par habitant depuis 2019



Coût du traitement par filière (en € HT par tonne)



Le tri comme levier de maîtrise budgétaire

En 2025, les marchés mondiaux des matériaux ont subi une chute de 25 % des prix de reprise, réduisant les recettes du syndicat de 550 000 € par rapport à 2024. Ce manque à gagner a été compensé en partie par une hausse des performances de tri de 14 %, représentant 3 000 tonnes supplémentaires d'emballages et papiers collectés et valorisés. Cela démontre qu'après les actions indispensables de prévention, le geste de tri demeure au quotidien le meilleur levier pour maîtriser collectivement les dépenses. La vente des matériaux issus des emballages et papiers a rapporté 2 495 189 € en 2025, contre 2 900 000 € en 2024.

SYVEDAC

SYndicat pour la Vvalorisation Énergétique
des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9, rue Francis de Pressensé - 14 460 Colombelles
02 31 28 40 03 - contact@syvedac.org - syvedac.org

